



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

Demande d'autorisation d'exploiter un Food Truck

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de boissons alcoolisées (LHR),

la Commune de Collombey-Muraz porte à la connaissance du public que M. Zoganas George, domicilié Rue Colonel-Mamin 18 – 1880 Bex, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite Loi.

- Locaux et emplacements : Food Truck, sis sur la parcelle n° 3664, folio 13, au lieudit Pré du Pont
- Adresse : Chemin des Fossaux 3 – 1868 Collombey
- Enseigne de l'établissement : « **L'Autre Toque** »
- Prestations : Offrir à titre commercial des prestations de mets et / ou boissons sans alcool à l'emporter
- Heures d'ouverture et fermeture : Jeudi de 10.00 à 15.00 heures
Vendredi de 10.00 à 20.00 heures
- Début de l'activité : dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les présenter à la Commune, par écrit, dans un délai de 30 jours dès la publication au Bulletin officiel, expirant au 3 juin 2019.

L'Administration communale